

Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band: 16 (1954)
Heft: 7

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles des sections

Section de Fribourg

Mise en garde

L'Association fribourgeoise des propriétaires de tracteurs communique:

Les agriculteurs désirant acheter un tracteur sont rendus attentifs aux faits suivants: Souvent, des tracteurs achetés par des agriculteurs ne sont pas acceptés par le Service des automobiles du canton de Fribourg, parce qu'ils ne répondent pas aux conditions fixées par les autorités cantonale et fédérale.

D'autre part, l'association est souvent saisie de réclamations de ses membres qui constatent, peu de temps après l'achat, que le tracteur dont ils ont fait l'acquisition ne répond pas aux conditions promises. Il arrive également que des difficultés s'élèvent entre vendeur et acheteur au sujet de la reprise d'un ancien tracteur.

L'Association prie les propriétaires de tracteurs de tenir compte, lors de la conclusion de contrats, des points suivants:

1. L'acheteur doit réservé dans le contrat l'acceptation du tracteur par le Service des automobiles pour la délivrance du permis de circulation.
2. Avant tout achat, il est recommandé de s'adresser à la Commission technique de l'association qui donnera, sans frais, des informations utiles aux futurs acheteurs.
3. L'acheteur, lors d'une reprise, fera bien de s'assurer que cette reprise figure dans le contrat de vente du nouveau tracteur et non dans un contrat annexe qui n'engage souvent que le représentant et non le vendeur lui-même.
4. Les demandes de renseignements doivent être adressées au Secrétariat de l'AFPT, à Fribourg.

Section genevoise

Cette section, que préside M. G. Pottu, a organisé tout récemment deux journées de présentation et d'essais de machines agricoles dans le domaine que, fort aimablement, M. Alexis Corthay mettait à disposition.

Ainsi, sur le territoire de Meinier, un nombre imposant de machines furent présentées aux agriculteurs qui eurent ainsi l'occasion de comparer des modèles de tracteurs, de charrues, de herses, de sulfateuses-enjambeuses, d'atomiseurs, de herses, d'arracheuses de pommes de terre, etc.

On voulut une attention toute particulière au dispositif qui, à l'aide d'une fourche montée sur un tracteur charge un char de fumier en deux temps et trois mouvements. On remarqua également le petit tracteur de 10 CV. Simar qui, avec son moteur solidaire de la charrue, laisse le châssis et les roues du véhicule solidaires du sol. C'est là une solution ingénieuse d'un problème difficile.

Il appartient aux techniciens de relever les particularités de chaque machine, de chaque appareil. Pour ce qui nous concerne, bornons-nous à relever la très grande utilité de ces présentations et de ces essais en un temps où la motorisation, sans être une panacée, peut contribuer à la prospérité paysanne, à condition que la petite propriété reste l'objectif essentiel de ces recherches techniques.

Le comité de l'Association genevoise des propriétaires de tracteurs avait convié diverses personnalités, dont M. le Conseiller d'Etat A. de Senarcens, à un repas au terme duquel quelques discours furent prononcés.

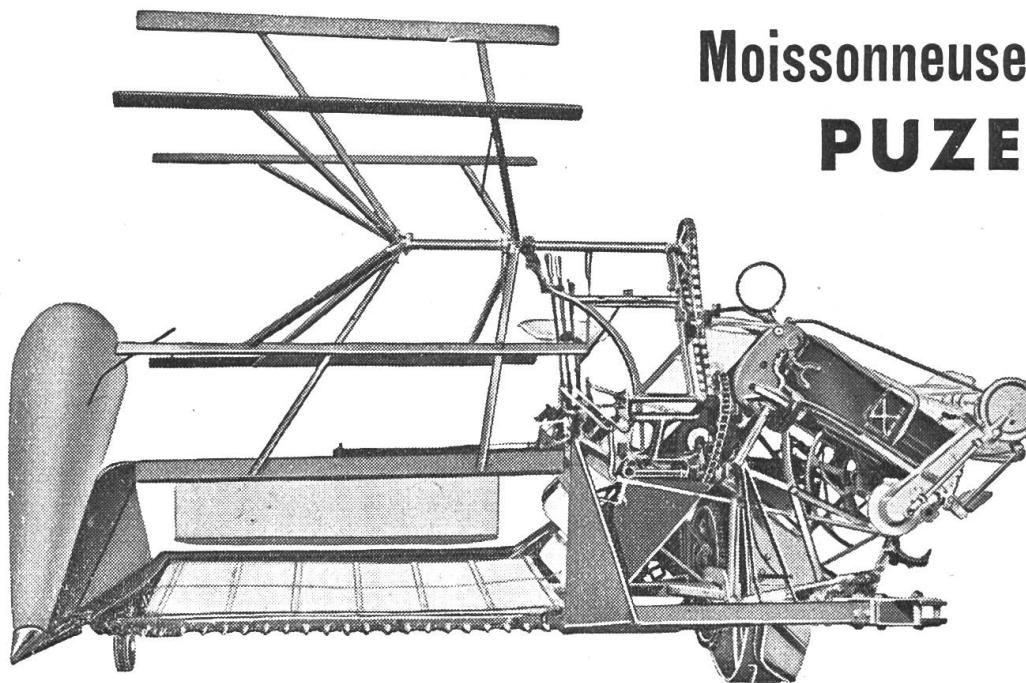
M. Pottu, président, souhaita la bienvenue aux invités et M. le Conseiller d'Etat de Senarclens montra le rôle que la motorisation peut jouer dans l'évolution de l'agriculture et recommanda aux agriculteurs de ne pas se laisser abattre par les difficultés.

M. Schwaar, président de l'Association suisse, renseigna son auditoire sur le rôle de l'organisation centrale, sur ses rapports parfois délicats avec les associations touristiques au sujet de la réglementation de la circulation.

Enfin, M. John Rochaix, président du Cercle des agriculteurs, égrenna quelques souvenirs et confronta le passé et le présent en un de ces petits discours familiers dont il a le secret.

M. Déthurens, ancien président, M. Gaillepan, au nom des maisons de carburants et M. Corthay prononcèrent également quelques mots.

Ces deux journées, qui ont connu un vif succès, doivent encourager les organisateurs à récidiver . . . mais nous leur souhaitons le soleil et la foule. H. T.



Moissonneuse-lieuse **PUZENAT**

Très appréciée et largement répandue en Suisse depuis plus de 20 ans. Construction robuste, bienfaire irréprochable, fonctionnement parfait.

Type FH, modèle léger, largeur de coupe 1,50 m Fr. 2975.—
Type AH, modèle normal, largeur de coupe 1,50 m Fr. 3200.—
Type AH, modèle normal, largeur de coupe 1,80 m Fr. 3300.—
Modèles à prise de force pour tracteurs, largeurs de coupe 1,80 m et 2,10 m roues sur pneus, à partir de Fr. 3750.—

Tous les organes sont actionnés par la prise de force

L. Allamand S. A., Machines agricoles, Ballens (Vaud)

LE TRACTEUR

Rédaction et Administration: Secrétariat central de l'Association suisse de Propriétaires de Tracteurs, Pestalozzistrasse 1, Case, Brougg/Arg., Téléphone (056) 4 20 22, Compte postal VIII 32608 Zurich

Régie des annonces: Annonces Hofmann, Steinmaur/Zch., Téléphone (051) 94 11 69

Prix d'abonnement: frs. 7.— par an Gratuit pour les membres de l'Association Paraît tous les mois
Droit de reproduction réservé Imprimerie: Schill & Cie., Lucerne